

Sécheresse août 2025 : Uzès passe en seuil de vigilance

Depuis plusieurs jours un temps plus chaud s'installe dans le département avec des températures plus élevées que la normale et peu de perspectives de précipitations dans les jours qui viennent, M. le Préfet a donc décidé de placer plusieurs zones du département en vigilance afin d'inciter chacun à avoir un comportement écoresponsable vis-à-vis de la gestion de l'eau.

Publié le 06 août 2025



NIVEAU VIGILANCE

Les bons gestes

Economisons
l'eau !

USAGE DOMESTIQUE



AGRICULTURE



COLLECTIVITÉS



INDUSTRIE

Sécheresse août 2025 : Uzès passe en seuil de vigilance

Le comité de la ressource en eau qui a été consulté le 31 juillet 2025 afin d'analyser la situation a émis ses observations. La baisse des débits des cours d'eau et des niveaux des nappes est générale sur l'ensemble du département et va continuer. L'humidité des sols diminue et les besoins en eau des plantes et des cultures s'accroissent avec l'augmentation des températures.

Au vu de ces éléments, M. le Préfet a décidé de placer plusieurs zones du département en vigilance afin d'inciter chacun à avoir un comportement écoresponsable vis-à-vis de la gestion de l'eau :

- Affluents rive gauche du Tarn médian
- Gardons amont
- Gardon aval (ce qui concerne Uzès directement)
- Cèze amont
- Cèze aval
- Vidourle
- Hérault amont
- Arre
- Rhône et Camargue gardoise
- Alluvions de la Vistrenque et des Costières

A noter que l'Ardèche est placée en Alerte.

Mesures d'économies d'eau sur Uzès : conduites à tenir

Uzès étant classé en **vigilance**, il est demandé à chacun d'**adopter un comportement écoresponsable, en utilisant l'eau de manière mesurée**.

Le but étant de sensibiliser le grand public et les collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau.



Tenez-vous informés des mesures à tenir à votre adresse
: <https://vigieau.gouv.fr>



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)